



**École du Grand-Héron**  
 7676, rue Centrale  
 LaSalle, (QC) H8P 1L5  
 Téléphone : 514-365-9337  
 Télécopieur : 514-365-1699  
[direction.du\\_grand-heron@csmb.qc.ca](mailto:direction.du_grand-heron@csmb.qc.ca)



## 1<sup>re</sup> année

### **Païement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2018-2019**

<b>Matériel didactique</b>	<b>Maison d'édition</b>	<b>Coût</b>
Mon carnet des petits rats	ERPI	3,50\$
Opération mathématique A et B	Chenelière édition	17,00\$
Pirouette	ERPI	7,00\$

<b>Matériel complémentaire</b>		<b>Coût</b>
Matériel reproductible français	Repro CSMB	10,00\$
Matériel reproductible Mathématique	Repro CSMB	3,00\$
Matériel reproductible science et éthique	Repro CSMB	2,00\$
Musique	Repro CSMB	3,00\$
Matériel arts plastiques	École	3,00\$
Agenda	École	7,00\$

<b>Total</b>		<b>55,50\$</b>
--------------	--	----------------

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique (Loi 180), il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement. Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

**Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.  
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat**

*Hugues Paquette-Trudeau*  
**Directeur**